

La séance démarre selon la convocation à 20h00 à la salle 201 du collège de l'Ochette.

Le conseil d'établissement de l'AIMSLE est composé des membres présents dans le tableau ci-dessous.

Représentants des autorités communales					
Gonus	Christine	AIMSLE	Conseil intercommunal	christine.gonus@varoenergy.com	Présente
Présidente du conseil d'établissement					
Egli-Anthonioz	Nicole	AIMSLE	Conseil intercommunal	eglianthonioz@gmail.com	Présente
Vice-présidente du conseil d'établissement					
Seitenfus	Laetitia	AIMSLE	Conseil intercommunal	laetitia.seitenfus@gmail.com	Présente
Secrétaire du conseil d'établissement 2023 – 2025					
Gauthey	Yannick	AIMSLE	Comité de direction	yannick.gauthey@aismle.ch	Présent
Secrétaire du conseil d'établissement 2022 – 2024 - 2026					
Représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement scolaire (EPMLE et ESMLE)					
Streit	Cécile	EPMLE	Enseignante	cecile.streit@edu-vd.ch	Présente
Zysset	Sophie	EPMLE	Directrice	sophie.zysset@vd.ch	Présente
Ribet	Rachel	ESMLE	Enseignante	rachel.ribet@edu-vd.ch	Excusée
Moulet	Davis	ESMLE	Directeur	david.moulet@vd.ch	Présent
Représentants des parents des enfants scolarisés à l'EPMLE et à l'ESMLE					
Cotting	Laurence	Lucens		lolottcotting@gmail.com	Démission
Habegger	Etienne	Moudon		etiennehabegger@bluewin.ch	Présent
Ombelli	Céline	Moudon		combelli@hotmail.com	Présente
Potenza	Daniela	Lucens		daniela.potenza@bluewin.ch	Présente
Représentants des milieux et des organisations présents dans le cercle AISMLE et concernés par la vie de l'établissement scolaire					
Grandjean	Michelle	Présidente APE, Lucens, Moudon et environ		lucens@ape-vaud.ch	Excusée
Baroni	Florence	Conservatoire de la Broye		info@conservatoiredesregions.ch	Présente
Delbrouck	Philippe	Directeur Fondation Cherpillod		p.delbrouck@fondationcherpillod.ch	Excusé
Mayor	Sylvain	Remplace C. Aellen Handball Club Moudon		info@moudon-handball.ch	Présent

1 – Présentations des participants

Quelques nouvelles têtes sont présentes ce soir... un tour de table est lancé pour les présentations des membres.

1 – Adoption du PV de séance du 24.05.2022

Le PV est accepté à l'unanimité.

2 – Courrier

Pas reçu de courrier postal.

- 2 courriels sont arrivés :
- Une démission du CET (traité au point 3)
 - Une demande de M. Moulet pour les 2 demi-journées de congé et qui sont accordées aux élèves (traité au point 4)

3 – Démission

Laurence Cotting, le 29 août 2022 nous annonce sa démission pour raison familiale.

Par principe les viennent-ensuite doivent remplacer les membres sortants.

Mais là, malheureusement... lors de l'élection, seul 4 membres avaient été intéressés à venir au CET.

Diverses sollicitations individuelles ou pendant les séances scolaires et lors l'assemblée des parents du CET (quart scolaire) seront faites pour trouver un nouveau membre.

En cas de besoin, les établissements scolaires nous propose volontiers une aide pour la distribution de documents ou la publication d'une annonce sur leurs sites internet.

4 – Établissements scolaires EPMLE - ESMLE

Octroi des 2 demi-journées

Les établissements demandent à reconduire ces 2 demi-journées sur les dates habituelles mais informent également, puisque les questions surgissent, que le lundi des Brandons a eu été évoqué.

M. Moullet prend la parole afin d'expliquer pourquoi l'établissement préfère le vendredi avant les vacances scolaires
Raison : Les participations familiales aux cérémonies de fin de scolarité

Mme Zysset prend la parole et soutient la proposition de M. Moullet.

Mme Streit prend la parole et se demande si ce lundi des Brandons n'est pas une meilleure idée car très enracinés dans la vie Moudonnoise, les Brandons sont également très importants pour les enfants.

Des discussions sont réalisées dans le sens où ce dernier jour n'est quand même pas des plus évidents à gérer quand les parents travaillent et qu'il faut trouver une solution de garde et / ou payer un supplément dans les UAPE.

Il est relevé aussi que les enfants ont déjà beaucoup de jours de vacances pendant l'été et qu'un jour supplémentaire n'est pas forcément utile.

La question se pose également que si le 13 mars est une seule demi-journée, on pourrait aussi mettre l'après-midi juste avant Noël.

- Une vote est réalisé avec le lundi des Brandons et Noël (13 mars et 23 décembre en ½ journées) ou le dernier vendredi avant les vacances scolaires estivales (30 juin avec 1 journée complète).
- 2 personnes sont pour 13 mars et 23 décembre
- 9 personnes pour le 30 juin
- 1 abstention

Les élèves auront donc congé le 30 juin 2023 toute la journée.

Différences entre les règles du primaire et secondaire surtout quand les degrés partagent le même bâtiment.

Ce point a été demandé par Mme Streit et nous expliquent les problématiques qui sont relevées par les enseignants. Malheureusement le CET n'a pas vraiment voix au chapitre sur les règlements scolaires. Ceci n'est pas de sa compétence. Le point est quand même entendu et il sera repris par ESMLE et EPMLE lors de leur prochaine séance.

Parc Robinson

Il est relevé que ce parc est en mauvais état. Certains éléments sont cassés, des structures de fixations sortent du sol et les élèves risquent des grosses blessures puisque la sécurité n'y est plus assurée.

Il est rappelé que ces points importants ne doivent pas attendre des séances comme celles-ci mais que ces réclamations ou interpellations peuvent être adressées à l'AI SMLE ou aux directions en tout temps. Ces derniers se chargeront de transmettre les doléances aux propriétaires des lieux ou feront le nécessaire lorsqu'ils en sont les propriétaires.

5 – Utilisation budget CE

Mme Seitenfus donne des explications supplémentaires sur les éventuelles conférences et selon sa proposition faite pour la séance d'aujourd'hui (*Et si nous apprenions aux enfants à devenir cyber fêtés et non cyber dépendants ?*).

Temps estimé au minimum 1h30 puis suivent divers échanges et la part dédiée aux questions.

Distribution éventuelle par les agendas scolaires, flyer par l'AI SMLE avec bulletin de réponse (avec un mail) pour la participation.

Mme Seitenfus regardera pour les dates suivantes : le 29 novembre, 30 novembre, 7 décembre puis M. Gauthey regardera ensuite pour une salle avec l'AI SMLE.

- Vote à l'unanimité moins une abstention pour ce projet.

Dans les jours qui ont suivi cette séance la date du 29.11.22 à 19h30 a été retenue avec l'animatrice, la conférence sera organisée au Collège du Fey dans la salle polyvalente.

6 – Organisation assemblée des parents – Projet QUARTO

Mme Gonus a pu regarder avec les participants de l'ancien quart parent.

Patricia Crotti a ensuite pris contact avec Mme Potenza et lui a donné quelques pistes. Elle a surtout mis en évidence le besoin d'une adresse mail officiel pour le quart parent. M. Gauthey regardera si c'est possible de créer cette adresse via l'AI SMLE.

Dans les jours qui ont suivi la séance, l'adresse cet@aismle.ch a été créée, elle est ensuite et pour l'instant redirigée sur les mails des conseillers du quart parents.

La séance du quart parents est planifiée pour le 16 novembre 2022, à Lucens. La salle n'est pas encore définie.

Le quart-parent transmettra les documents en pdf aux secrétariats des établissements scolaires pour la distribution dans les agendas des élèves.

Un apéro sera certainement organisé, le remboursement sera fait par le montant disponible sur le budget CET.

La présidente de l'APE Vaud devrait également être présente pour épauler les conseillers lors de cette séance.

7 – Divers et propositions individuelles

Mme Seitenfus relève que pour la prochaine séance il faudrait déjà arriver avec des idées pour les « futurs activités » que le CET peut proposer (conférence, projet, etc...).

Mme Baroni demande comment prendre contact et avec qui concernant le sujet de la musique à l'école. Les établissements scolaires répondent en « cœur » que c'est très volontiers que le conservatoire peut prendre contact avec eux.

Mme Zysset annonce que chaque année les élèves de 5-6 P font le tournoi de handball de Noël. M. Mayor répond qu'il y a la possibilité de prendre contact avec le club pour de l'aide.

Mme Gonus demande si les informations ont suivi sur une de ses demandes concernant des cours de samaritains aux élèves.

M. Moullet annonce que cela a même été réalisés dans les activités de fin d'années scolaires cet été et que les premières attestations ont été distribuées ces derniers jours. Si cela est faisable cette activité sera très certainement reproposée dans le futur.

8 – Date de la prochaine séance

La date retenue est le 26 janvier 2023 dans la salle d'étude vers le réfectoire de la Nouvelle Ochette.

La séance est levée à 21h40 tous les points ayant été discutés.

La Présidente

le Secrétaire

Christine Gonus

Yannick Gauthey